

Cahiers de Sciences politiques de l'ULg

--- ---

URL de cet article : <http://popups.ulg.ac.be/csp/document.php?id=472>

Sébastien BRUNET et Pierre DELVENNE

Cahier n°17 - Politique et expertise d'usage en situation de haute incertitude scientifique : application de la méthodologie des *Focus groups* au risque électromagnétique

Table des matières

PREMIÈRE PARTIE : INTRODUCTION À LA MÉTHODOLOGIE DES *FOCUS GROUPS*

1. Introduction

2. Présentation de la méthode

2.1. Une définition

2.2. Une méthode en sept étapes

1) La définition des thèmes

2) L'élaboration du protocole ou guide d'entretien

3) La définition de la population cible et la composition des groupes

4) Le *Focus group test* : le protocole à l'épreuve

5) Le recrutement des participants

6) L'animation des *Focus groups*

7) L'analyse des *Focus groups*

2.3. La dynamique de groupe : moteur des *Focus groups*

DEUXIÈME PARTIE : APPLICATION DE LA MÉTHODOLOGIE AU CAS DES CHAMPS ÉLECTROMAGNÉTIQUES EN BELGIQUE FRANCOPHONE

1. Méthodologie

2. Analyse transversale des cinq *Focus groups*

2.1. La perception du risque

2.2. Elaboration des connaissances relatives aux champs électromagnétiques

2.3. Evaluation du risque

2.4. Identification des acteurs de la gestion du risque

2.5. Communication relative au risque

2.6. Mobilisation sociale et intégration

3. Discussion

Bibliographie

PREMIÈRE PARTIE : INTRODUCTION À LA MÉTHODOLOGIE DES *FOCUS GROUPS*

1. Introduction

La technique des *Focus groups* est un outil d'investigation en sciences sociales qui s'attache à la réalisation d'interviews de groupe. Cette technique fait aujourd'hui l'objet d'une attention particulière dans le domaine de la perception sociale des risques. Cet intérêt s'explique principalement par le type d'informations que cette technique permet de recueillir par rapport à un certain nombre de questions ou de problématiques émergentes auxquelles sont confrontées

nos sociétés modernes.

Les informations collectées grâce à un *Focus group* sont le produit des interactions et de la communication entre les participants. Il faut en effet replacer cette technique dans le champ de la socio-psychologie et plus particulièrement dans le cadre de la dynamique des groupes qui lui confère son originalité. Par rapport aux techniques quantitatives telles que les sondages d'opinion, les *Focus groups* peuvent apporter des éclairages très complémentaires et quelque fois même se présenter comme une véritable alternative aux techniques qualitatives traditionnelles telles que l'interview en face-à-face.

Les *Focus groups* reposent sur deux postulats de départ.

1) Les non-professionnels ou, en d'autres termes, les « citoyens ordinaires » sont considérés comme des experts de « la vie quotidienne ». En cette qualité, ils ont dès lors un point de vue pertinent à faire valoir sur un certain nombre de problématiques importantes à propos desquelles les responsables publics ont à décider. À cet égard, la technique des *Focus groups* offre au chercheur une réelle opportunité d'extraire et de mettre en évidence cette expertise d'usage détenue par les citoyens.

2) Même si l'organisation de groupes de discussion comporte une dimension inévitablement construite ou artificielle orchestrée par l'instigateur de la technique, les *Focus groups* sont un moyen de reproduire - dans une certaine mesure - les phénomènes d'interaction qui se produisent continuellement dans la vie quotidienne. De ce point de vue, la technique des *Focus groups* propose un cadre dans lequel les participants ont la possibilité de confronter leurs opinions à celles des autres, et de réagir en qualité de membre du groupe. En fait, cette technique est basée sur l'idée de départ selon laquelle l'être humain, ses idées, ses préférences, ses valeurs et ses intérêts résultent de son interaction avec son environnement et que ses représentations du monde sont en partie influencées par ses relations avec les autres individus ¹. Notons encore qu'il arrive que l'instigateur de la technique privilégie l'implication de groupes déjà constitués ou mobilisés afin de bénéficier a priori de conditions de « naturalité » des échanges ². C'est d'ailleurs l'option que nous avons privilégiée pour notre étude de cas. Après ces quelques éléments introductifs, nous proposons de détailler la méthode des *Focus groups* et sa mise en œuvre avant de l'illustrer par une étude de cas sur la perception sociale du risque électromagnétique.

2. Présentation de la méthode

2.1. Une définition

La méthode des *Focus groups* est une méthode qualitative de recherche en sciences sociales favorisant l'émergence de toutes les opinions. Elle ne poursuit pas la promotion du consensus mais le recueil des perceptions, des attitudes, des croyances, des zones de résistances des groupes cibles. Elle répond aux « pourquoi » et aux « comment ». Une définition classique fréquemment citée est celle de David L. Morgan : « un *Focus group* est une technique de recherche qui permet la collecte des données grâce à l'interaction de groupe sur un sujet déterminé par le chercheur. Par essence, c'est l'intérêt du chercheur qui fournit le focus, là où les données elles-mêmes émergent de l'interaction de groupe » ³.

Les *Focus groups* constituent une catégorie particulière d'interviews de groupe. Ces derniers représentent l'ensemble des techniques d'investigation sociale dans lesquelles plusieurs individus sont interviewés simultanément dans un contexte déterminé ⁴. On obtient de la sorte un type d'information qui est le résultat des interactions entre les membres des différents groupes concernés.

E. Goldman ⁵ définit notamment la technique des *Focus groups* à partir de ce qu'il appelle le Group Depth Interview. L'intensité - Depth - implique la recherche d'une information qui va au-delà de ce qu'il est possible habituellement de collecter au niveau d'une relation

interpersonnelle⁶. On insiste de la sorte sur la qualité de l'information ou la « meta-information » que peut fournir l'interaction entre les individus - en fait, une conséquence directe de l'existence du groupe lui-même.

La notion d'interview met en évidence la présence d'une tierce personne ou d'un modérateur qui utilise le groupe en tant que dispositif susceptible de lui fournir des informations pertinentes que cela soit dans le cadre d'une recherche ou dans le cadre d'une prise de décision. Du point de vue de ceux qui utilisent la technique, la perspective adoptée est donc partiellement instrumentale. En outre, les *Focus groups* représentent également, pour les participants, un moment d'apprentissage privilégié au cours duquel ils pourront exprimer et faire entendre librement leurs points de vue.

Ajouté à cette définition en trois points, le terme Focus signifie simplement que l'interview concerne un nombre limité de thèmes d'investigation⁷. Ceux-ci sont fonction des objectifs du commanditaire de la technique, et seront au centre de la phase délicate d'analyse des groupes de discussion.

2.2. Une méthode en sept étapes

D'une manière générale, on ne peut trouver dans la littérature scientifique de présentation exhaustive de la technique des *Focus groups*. En outre il n'existe pas de modèle « prêt-à-porter » de la technique puisque celle-ci doit être adaptée aux conditions particulières des contextes dans lesquels elle est mise en œuvre⁸. Cependant, il est possible de décrire un certain nombre de principes fondamentaux et de lignes de conduite qui pourront rendre cette technique opérationnelle et exploitable pour les praticiens.

Nous pouvons distinguer sept étapes dans la mise en œuvre de *Focus groups* :

La définition des thèmes ;

L'élaboration du protocole ;

La définition de la population cible ;

Le recrutement des participants ;

Le groupe test ;

La conduite des groupes de discussion ;

L'analyse.

1) La définition des thèmes

Cette première étape consiste à identifier et préciser les thèmes principaux que la démarche participative vise à mettre en perspective. Il s'agit d'une étape traditionnelle et cruciale, constituant la charnière de la réflexion. L'identification des thèmes de la discussion est en quelque sorte prédéfinie par le chercheur en charge de la réalisation des *Focus groups*, sauf lorsque leur conduite est imaginée par un commanditaire et confiée par l'intermédiaire d'un contrat à un professionnel de la participation publique. Mais semblable prédéfinie n'est que partielle puisque, grâce à la technique elle-même, les participants auront tout le loisir de l'infirmer, de l'enrichir et d'en proposer une articulation originale. Cette étape confère d'emblée un certain nombre d'indications sur la population cible, c'est-à-dire une idée des groupes à composer et aussi des critères auxquels ceux-ci devront répondre.

2) L'élaboration du protocole ou guide d'entretien

Le protocole est un document écrit comprenant un texte de présentation de la recherche et les questions ou les dimensions qui seront abordées lors des séances de discussion. C'est un guide et un outil pour l'animation et pour l'analyse. Il peut être présenté soit sous forme schématique, soit sous forme de questionnaire. Le protocole expose et détaille de manière

précise l'ensemble des étapes prévues par le chercheur pour la conduite de ses *Focus groups*. Cependant, le contenu du protocole peut fortement varier en fonction du type d'information que l'on souhaite obtenir. Le protocole fournit un schéma théorique du déroulement de chaque séance. Lorsque l'on réalise plusieurs groupes de discussion à propos d'une même problématique, le protocole fournit donc une certaine homogénéité de présentation et de procédure indispensable pour tout travail comparatif ultérieur. Toutefois, il est évident que le guide d'entretien n'est pas figé une fois pour toutes au début de la mise en œuvre de la démarche participative. Il doit être flexible et pouvoir évoluer afin d'intégrer les enseignements éventuels obtenus au gré des expérimentations. Si certaines étapes du protocole s'avèrent difficiles à mettre en œuvre ou inadéquates, il convient donc de les adapter pour la réalisation des prochains *Focus groups*, si une telle adaptation ne remet pas en cause la possibilité de comparer les données collectées. Le protocole peut toutefois être raisonnablement considéré comme un outil permanent d'évaluation de la technique.

Enfin, le protocole est un élément extrêmement important du point de vue de l'analyse. Il constitue en général le point de départ à partir duquel les opinions et perceptions des participants peuvent être analysées et comparées.

La rédaction des questions prévues par le protocole n'est certes pas un exercice à sous-estimer. Il s'agit au contraire d'y porter une attention toute particulière afin de satisfaire simultanément des conditions d'accessibilité et d'appropriation de la question. Les participants doivent pouvoir en effet comprendre facilement et rapidement la question mais aussi se l'approprier de manière à ce qu'elle « fasse sens » dans le cadre de leurs expériences singulières. Ces deux conditions participent directement à la dynamique de groupe.

3) La définition de la population cible et la composition des groupes

La composition des groupes est une étape préalable importante qui requiert rigueur et imagination.

Tout d'abord, les personnes en charge de la réalisation des groupes de discussion doivent sélectionner des participants qui présentent à leurs yeux des caractéristiques spécifiques (telles que le statut socio-professionnel, l'âge ou le sexe) qu'il serait souhaitable de prendre en considération. Il est dès lors nécessaire de disposer préalablement de données permettant d'identifier les catégories de personnes éventuellement pertinentes pour la mise en œuvre de la démarche participative. C'est ce que l'on qualifie l'homogénéité des groupes de discussion. Ainsi, un groupe homogène est un groupe dont les membres présentent un certain nombre de caractéristiques communes jugées pertinentes par les initiateurs de la méthode. Toutefois la représentativité des participants ne fait pas forcément l'unanimité, puisque finalement elle n'est que l'idée que l'on s'en fait et l'établissement de critères de représentativité relève forcément de l'arbitraire. La représentativité ne revêt pas la même signification dans les enquêtes fondées sur des entretiens que dans des enquêtes quantitatives, et ce pour deux raisons, l'une pratique et l'autre théorique. Il est tout d'abord impossible de prendre en compte toutes les variables sociographiques caractéristiques des individus, surtout lorsqu'on construit des groupes dont la taille est réduite. Ensuite, l'objectif n'est pas de reproduire à plus petite échelle la structure de la population entière, mais bien plutôt de tendre vers une diversification maximale du vivier afin d'optimiser la sélection des candidats et donc la probabilité d'obtenir des échantillons répondant aux exigences de départ et relativement similaires.

La compatibilité du groupe est un autre élément important étroitement lié à la notion de cohésion. En effet, le concept de « compatibilité » suppose que les participants ont des caractéristiques personnelles suffisamment similaires - besoins, personnalité, attitudes - afin de pouvoir constituer une communauté d'intérêts ⁹. La réunion de personnes présentant un certain nombre de caractéristiques communes est en effet de nature à faciliter l'émergence des opinions et révélations à caractère personnel, même si la recherche de l'hétérogénéité peut s'avérer être un choix méthodologique de nature à faire se rencontrer, voire s'affronter, des opinions contradictoires. Dans ce cas, le risque est que les participants hésitent à partager leurs expériences et opinions et évitent un mode d'interaction plus conflictuel ¹⁰.

Le nombre idéal de participants à un *Focus group* doit être compris entre 5 et 12. Il est plus

facile d'animer et de garantir une interaction lorsque 5 participants sont au moins réunis. Par contre, au-delà de 12 participants, l'animateur peut rencontrer des difficultés à maintenir la discussion sur les thèmes identifiés, à distribuer la parole et à éviter la constitution de sous-groupes. Quant au nombre de *Focus groups* à organiser, il sera fonction de différents éléments tels que le thème envisagé, le budget disponible, la population cible.

4) Le *Focus group test* : le protocole à l'épreuve

Avant de conduire tout *Focus group*, il est conseillé de soumettre le protocole à la critique ou encore d'organiser un « *Focus group test* ». Cette étape a pour objectif principal l'amélioration du protocole. Dans cette perspective, l'organisation d'un groupe test est de nature à révéler des informations concernant :

- la longueur du protocole ;
- la formulation des questions ;
- l'identification des zones d'incompréhension ;
- la mise en évidence d'un thème ignoré par le protocole.

Cependant, il est à noter que l'organisation d'un groupe test ne garantit pas l'élaboration d'un protocole parfait, à l'abri de tout problème. La qualité d'un protocole résidera dès lors dans son adaptabilité et sa flexibilité par rapport aux conditions particulières rencontrées sur le terrain.

5) Le recrutement des participants

Le recrutement des participants est une phase délicate qui peut poser des problèmes particuliers d'ordre technique ou organisationnel. Le recrutement peut être réalisé au moyen de différentes techniques. Il ne répond pas à un degré élevé de standardisation mais est au moins constitué d'une phase d'invitation et de confirmation auprès des participants. Il dépendra des ambitions de la démarche participative. Ainsi, l'échantillon sera différemment constitué selon que l'objectif est d'avoir une vision globale de la population - auquel cas l'échantillon devra toucher les différentes composantes de cette dernière - ou que la participation porte sur une catégorie socio-professionnelle particulière ou encore sur certains groupes sociaux déjà constitués.

6) L'animation des *Focus groups*

La conduite d'un *Focus group* n'est pas une tâche simple : elle combine un ensemble de variables associant notamment techniques d'animation et « zones de confort » pour les participants dans le dessein de privilégier un espace de discussion où chacun se sente « autorisé » à prendre la parole. Avant de souligner le rôle singulièrement complexe du modérateur, nous dégagerons les moments clefs d'un *Focus group*. Lors de l'introduction, le modérateur dispose de quelques minutes pour créer un climat de confiance, délivrer le cadre général dans lequel s'inscrit le processus participatif et les consignes, garantir la confidentialité de la discussion, valoriser les opinions de chacun et définir la mission du groupe. Que le groupe soit pré-constitué ou non, il importe qu'il soit conscient de sa mission et de sa place dans la démarche participative. Au fil de la discussion, le modérateur veillera à l'implication des participants, à la progression des interactions et de la dynamique de groupe et évidemment au bon déroulement de la discussion par rapport au protocole. Enfin, la conclusion sera l'occasion d'exposer l'évolution de la démarche et de saisir les impressions des participants quant au processus de collecte d'information lui-même.

7) L'analyse des *Focus groups*

Les *Focus groups* fournissent une quantité impressionnante d'informations issue des nombreuses interactions suscitées lors des séances de discussion, qui ont fait l'objet d'une prise de notes et/ou d'enregistrements. Ces informations traduisent les opinions, sentiments et points de vue des participants sur la problématique qui a été soumise à leur perspicacité. Les *Focus groups* font généralement l'objet d'un enregistrement audio afin de retranscrire l'ensemble des échanges qui se sont produits lors de la réunion, constituant ainsi le principal matériel de base

de l'analyse. Cependant, bien que nécessitant une organisation technique plus importante, un enregistrement vidéo permet quant à lui de faciliter les retranscriptions mais également de garder un lien avec les attitudes, expressions physiques et faciales des individus. Néanmoins, le texte même des retranscriptions doit être mis en perspective par le chercheur en fonction du contexte, de l'intonation, et de l'environnement général dans lequel les phrases ont été énoncées. Les retranscriptions sont à la fois denses, complexes et insuffisantes, dans la mesure où elles tentent de reproduire en une seule dimension des échanges qui se sont déroulés dans un contexte multidimensionnel. Pourtant, ce travail de retranscription est fondamental puisqu'il fournit, répétons-le, la matière première à partir de laquelle sera fondée l'analyse proprement dite.

L'analyse des *Focus groups* doit satisfaire un certain nombre de principes généraux :

- L'analyse doit être systématique ;
- L'analyse doit être vérifiable ;
- L'analyse doit être limitée au thème principal ;
- Le niveau d'analyse doit être adéquat par rapport au contexte de la participation ;
- L'analyse doit permettre l'identification d'idées innovantes.

Au-delà de ces principes, il existe plusieurs techniques d'analyse que nous pouvons répertorier sous trois catégories.

2.3. La dynamique de groupe : moteur des *Focus groups*

La technique des *Focus groups* doit être recadrée dans le champ de la dynamique des groupes afin de saisir l'ensemble des biais dont peut souffrir toute analyse. Lors d'un *Focus group*, des phénomènes de groupe tels que la contamination ou les jeux de pouvoir peuvent se produire et orienter le déroulement de la discussion. Ce recentrage vise principalement à livrer quelques matériels utiles à l'appréciation des interactions et de la dynamique particulières de tout *Focus group*.

Dans le champ de la dynamique des groupes, les *Focus groups* peuvent être repris sous l'appellation de groupes restreints, c'est-à-dire « un ensemble d'individus dont l'effectif est tel qu'il permet à ceux-ci des communications explicites et des perceptions réciproques »¹¹, et plus précisément encore sous le vocable de réunion-discussion puisque l'activité du groupe consiste en une réunion-débat.

Le fonctionnement des groupes peut être représenté sous la forme d'un schéma dynamique¹² où s'exerce un ensemble de tensions positives et négatives et dont le jeu déterminera l'efficacité du groupe à réaliser sa mission. Le groupe dévoile une énergie qui se compose de l'*énergie utilisable* par le groupe et de l'*énergie latente*. Il est donc souhaitable de maximiser l'énergie utilisable par le groupe en dépit de l'énergie latente, puisque cette première conditionne l'efficacité de fonctionnement du groupe. Ce souhait peut se concrétiser en recherchant des situations favorables au groupe, c'est-à-dire en contrôlant un certain nombre de variables (physiques, physiologiques, sociales, psychosociales, etc.) afin de créer des zones de confort pour les membres du groupe. Ce contrôle s'avère nécessaire si l'on veut éviter des phénomènes de groupe négatifs (scission, rejet, perte de l'attention, etc.). Au cours de son existence, même si le groupe est temporellement défini, la psychologie nous enseigne que le groupe poursuit une évolution propre en fonction d'un certain nombre de caractéristiques liées aux participants, à la tâche, à l'environnement, etc. Cette évolution se retrouve dans le concept de *locomotion du groupe*¹³.

Cette évolution du groupe tend à résoudre un système de tensions auxquelles le groupe est soumis. Ce système de tensions peut être soit positif ou négatif. Dans le premier cas, le groupe est tourné vers la tâche, c'est-à-dire qu'il dépense son énergie à la réalisation des objectifs, énoncés notamment par le modérateur. Le groupe remplit une fonction de production. Par

contre, si le groupe cherche à parer un système de tensions négatives, il dépense son énergie au maintien de la cohésion du groupe, c'est-à-dire à l'entretien et à la survie du groupe, parfois au détriment des objectifs annoncés par le modérateur. L'énergie utilisée par le groupe peut alors servir à deux fonctions : soit une fonction de facilitation regroupant toutes les activités visant à remplir le mieux possible la fonction de production (procédures de travail, activités de structurations, de communication), soit une fonction de régulation, regroupant toutes les activités visant à créer et maintenir les conditions psychologiques nécessaires aux fonctions de facilitation et de production. En termes d'efficacité, il est préférable par conséquent de voir un groupe dépenser une énergie supérieure en remplissant sa fonction de production. Deux cas extrêmes peuvent être observés. Si le groupe dépense la totalité de son énergie à des fonctions de régulation et de facilitation, nous faisons face à un blocage du groupe. Si le groupe consomme l'entièreté de son énergie à la fonction de production, nous sommes alors en présence d'automates incapables de régulations. Dans ces deux cas le groupe risque l'éclatement. Ces fonctions nous permettent également d'opérer un classement entre les *groupes d'action* dans lesquels l'énergie y est consommée en termes de production et très peu en termes de maintien, et les *groupes mondains ou de commémorations* où l'énergie est davantage consacrée au maintien et à la cohésion du groupe. Un groupe d'action n'est pas le fait d'une bonne étoile ou du hasard, certains facteurs favorisent la fonction de production, il s'agit des *facteurs de progression vers les buts* :

- Pertinence : au sein du groupe, une cohérence ou une continuité doit pouvoir relier le but général, la raison d'être et l'objet social du groupe ;
- Clarté : elle renvoie aux capacités de compréhension et de perception des participants d'où l'importance de recourir à des faits et des exemples lorsqu'on propose une question ;
- Acceptation : elle renvoie à l'adhésion de chaque membre du groupe fondée sur la reconnaissance du groupe et non sur toute forme d'imposition. Ce facteur de progression est néanmoins très difficile à atteindre, sauf peut-être lorsque la recherche mobilise des groupes sociaux déjà constitués et organisés.

Cet aperçu de la dynamique des groupes est précieux puisqu'il nous renseigne sur le bagage avec lequel l'initiateur d'une démarche participative organise des *Focus groups* notamment dans le choix du modérateur puisque celui-ci se présente comme le garant de la dynamique de groupe et comme le parrain de l'évolution et de la réussite de la démarche empirique. A présent, dans la seconde partie du texte, nous suggérons au lecteur d'observer les conditions d'utilisation de la méthode participative des *Focus groups* appliquée à un cas particulier : l'étude de la perception sociale de risque électromagnétique en Belgique francophone. Nous avons fait le choix arbitraire de favoriser la participation de citoyens déjà mobilisés autour de la problématique, que ce soit via des associations ou des comités de quartier.

DEUXIÈME PARTIE : APPLICATION DE LA MÉTHODOLOGIE AU CAS DES CHAMPS ÉLECTROMAGNÉTIQUES EN BELGIQUE FRANCOPHONE

1. Méthodologie

Il convient de donner quelques précisions sur la méthodologie que nous avons utilisée pour mener à bien notre recherche. Pour collecter les informations relatives aux groupes de citoyens mobilisés sur la question des champs électromagnétiques, nous avons fait le choix de recourir à la technique des *Focus groups*. Nous avons ainsi réalisé cinq entretiens de groupe (rassemblant de 7 à 9 participants) en Belgique francophone entre avril et juillet 2007. Les *Focus groups* associaient des citoyens mobilisés dans le cadre de la problématique des antennes GSM¹⁴, regroupés au sein d'associations ou de comités de quartier. Ces personnes sont donc personnellement engagées dans des processus de cadrages comme « éléments stratégiques conscients déployés par des groupes de personnes pour façonner des compréhensions communes du monde et d'eux-mêmes qui légitiment et motivent l'action collective »¹⁵. Cette réalité commune co-construite agit comme une grille de lecture fictive mais pragmatique de la

réalité. Elle se révèle un facteur de cohésion du groupe et contribue à formater ses discours et ses actions.

Comme expliqué dans la première partie de ce Cahier, la technique des *Focus groups* est un outil d'investigation en sciences sociales qui s'attache à la réalisation d'entretiens de groupe ¹⁶ favorisant l'émergence de toutes les opinions. Cette technique fait aujourd'hui l'objet d'une attention particulière dans le domaine de la perception sociale des risques. Cet intérêt s'explique principalement par le type d'informations que cette technique permet de recueillir par rapport à un certain nombre de questions ou de problématiques émergentes auxquelles sont confrontées nos sociétés modernes comme par exemple les biotechnologies modernes, les nanotechnologies ou encore les changements climatiques.

Afin d'analyser les informations recueillies, nous avons mobilisé un second dispositif méthodologique répondant au nom de *Cassandra* ¹⁷. Ce logiciel libre d'analyse qualitative permet d'identifier les différents arguments ou opinions portés par les acteurs. Pratiquement, il assiste le chercheur dans la construction de catégories d'analyse - appelées registres - qui rendent compte de ces arguments ¹⁸.

2. Analyse transversale des cinq *Focus groups*

Nous avons souhaité analyser les données récoltées dans nos *Focus groups* en fonction de six questions de recherche transversales : la perception du risque, l'élaboration des connaissances relatives aux champs électromagnétiques, l'évaluation du risque, l'identification des acteurs de la gestion du risque, la communication relative au risque et les aspects de mobilisation et d'intégration sociale. Dans chacune des six sections suivantes, nous illustrerons notre propos par des parties retranscrites des *Focus groups* que nous avons réalisés et nous indiquerons ces passages en italiques.

2.1. La perception du risque

Les participants ont clairement montré que leur perception du risque était intimement liée au caractère « caché » de l'activité à l'origine de leur mobilisation. La manière dont ils perçoivent les risques liés aux champs électromagnétiques fut non seulement initialisée mais encore renforcée, selon eux, par cette tentative de dissimulation dont faisait l'objet l'installation des antennes GSM. Dissimulation aggravée par le caractère illégal, voire malhonnête, selon les participants, de ces installations.

Pour les participants, il ne fait aucun doute que les opérateurs de téléphonie mobile organisent délibérément cette dissimulation et qu'il ne s'agit en aucun cas d'un concours de circonstances. Dans cette optique, les participants sont proches de partager l'idée d'une théorie du complot. Certains n'hésitent pas à supposer la complicité des pouvoirs publics avec les opérateurs dans cette vaste entreprise de dissimulation au nom d'intérêts essentiellement économiques ¹⁹.

(...) Mais il y a quand même quelque chose qui nous a interpellés mon épouse et moi, c'est que l'antenne est pratiquement au fond de mon jardin, avec un petit décalage sur la gauche, et au départ ça a été assez vicieux leur système, y avait un grand poteau en bois, c'est une petite usine non-polluante qui avait pour éclairer cet endroit un grand poteau en bois avec deux phares. Et on avait l'habitude de voir ces deux phares le soir, et je crois que c'est un petit peu avant les vacances, ils sont venus installer un poteau comme pour la haute tension mais plus petit et on s'est dit « tiens ils renforcent le pylône » et on ne s'est pas inquiétés. On a bien vu qu'il y avait trois bazars qu'on ne connaissait pas, on n'a pas vu de papier, il paraît qu'il a été mis mais sur la barrière un petit papier comme ça, les gens n'ont jamais fait attention. Et puis, c'est quand ils ont fait la modification pour l'UMTS ²⁰, ils ont fait une nouvelle demande, là ils ont mis un panneau très haut sur un poteau d'électricité de la rue, mis sur un carton, ce qui fait qu'avec le vent d'ouest il s'est replié, on ne voyait pratiquement rien, et puis on l'a mis dans une rue derrière où les gens passent mais on ne sait presque pas se croiser donc les voitures de

s'arrêtent pas. Et puis il y a quelqu'un qui l'a vu en allant courir, et il nous a averti et on a vu ce que c'était.

La nature des champs électromagnétiques est telle que les individus sont incapables, sans appareils de mesure adéquats, d'en percevoir directement la présence ou les effets. Cette impossibilité de connaître directement la présence des champs électromagnétiques nécessite l'intervention d'experts scientifiques qui sont les seuls à pouvoir mesurer et donc « révéler » l'existence des champs électromagnétiques ²¹. Si la médiation scientifique est indispensable, par contre, une série de symptômes comme les maux de tête, les courbatures, le manque de sommeil peuvent mettre les individus en alerte par rapport à la qualité de leur environnement. Les personnes dites « électrosensibles » représentent une catégorie de la population particulièrement sensible aux effets liés aux champs électromagnétiques. Celles-ci, en leur qualité de « lanceurs d'alerte » ²², peuvent quelquefois jouer un rôle déterminant dans la mobilisation des groupes de résistance. Aussi, si les risques modernes comme ceux liés aux champs électromagnétiques ne peuvent être identifiés directement et sans ambiguïtés par les citoyens-profanes, ces derniers peuvent, en étant vigilants à une série de phénomènes indirects, mobiliser l'expertise scientifique adéquate.

(...) mon épouse qui est électrosensible (...) pendant quelques semaines (...) ne savait plus dormir et on a vraiment essayé de savoir ce qu'on pourrait faire, on a fait venir un expert ici, qui est venu prendre des mesures. (...) Enfin, sur base de ses conseils (...) , j'ai fait faire des travaux dans la maison (...) qui font en sorte que pendant la nuit je suis vraiment isolé, il n'y a plus aucun rayonnement électromagnétique dans la chambre.

Il faut cependant nuancer la question de la confiance accordée par les participants aux experts. Si la connaissance et les méthodes scientifiques ne semblent pas poser de problème de légitimité et de confiance pour ce qui est de la mesure des champs électromagnétiques, il en va tout autrement pour l'identification des liens de causalité entre l'exposition aux champs électromagnétiques et l'apparition de pathologies spécifiques. Dans ce dernier cas de figure, il subsiste dans la littérature scientifique de nombreuses controverses et études contradictoires qui ne permettent pas de s'accorder sur une base commune. La disparité des normes acceptables selon les législations est un indicateur de cet état d'incertitude scientifique.

(...) Ici en Belgique la norme est de 20,6 volts/mètre (...) les experts demandent de ne jamais dépasser 0,6 volt/mètre, et nous qui ne sommes pas scientifiques nous nous disons « ah bon il y a des différences ? » et on sait qu'en Autriche dans un canton de Salzburg, la norme est de 0,1 volt/mètre. Alors, rien qu'avec ça j'ai envie de dire « on arrête tout, réfléchissez et puis agissez ! ». Comment se fait-il qu'à Salzburg il y a 0,1, ici on va jusque 20,6 mais qu'on dit « attention, rassurez vous on va pas plus loin que 4 », pourquoi met-on une antenne d'une puissance de 20 en nous disant « il y a un potentiomètre on va le mettre à 4 » ? J'aurais tendance à dire qu'on nous prend pour des imbéciles ! Que tout le monde prenne une décision une fois pour toutes d'une même voix et puis à ce moment là la population aura plus tendance à faire confiance.

Les participants ont établi des liens entre la problématique des champs électromagnétiques et celles de l'amiante, du nucléaire et du sang contaminé. Le contexte général dans lequel s'inscrit l'ancrage social et politique des risques liés aux champs électromagnétiques met en évidence des problématiques au coeur desquelles les caractéristiques d'invisibilité du risque et de « complot » sont centrales.

(...) en 1909, on connaissait la dangerosité de l'amiante, et c'est en 1980 qu'on a réellement commencé à le reconnaître et à indemniser par la suite les gens. Et il y a encore quelques jours, on a créé ici, en Belgique, un fonds qui va pouvoir indemniser des personnes non seulement ayant travaillé mais aussi ayant vécu avec eux. Donc s'ils ont la même démarche à propos de technologies nouvelles il ne faut pas s'étonner.

Les gens de Tchernobyl c'est la même chose. Il n'y a pas eu d'effet immédiat. Les gens ne l'ont pas senti tout de suite, c'est le même problème.

(...) il y a eu l'affaire du sang contaminé en France, finalement toutes des choses

invisibles indolores insipides qui provoquent de grandes lésions à la fois chez les gens et dans la population. (...) C'est le problème des peuples qui mangent à leur faim, on ne sait pas se mobiliser pour des choses qu'on ne voit pas, qu'on ne sent pas. C'est un combat trop difficile.

L'invisibilité des risques pour les citoyens-profanes est encore renforcée par leur dimension temporelle relativement longue. Les effets dommageables des rayonnements électromagnétiques sur la santé sont perçus par les participants comme étant des phénomènes à long terme. Les participants opèrent manifestement une différence entre les petits symptômes immédiats comme les maux de tête, et les effets plus significatifs sur la santé qui se développent à long terme, comme les cancers. Au niveau institutionnel, se pose dès lors la question de l'existence de mécanismes pour la prise en charge de ce type de phénomènes aux dimensions temporelles élargies. Quelles sont les autorités publiques qui peuvent centraliser l'information et disposer de l'expertise scientifique pertinente pour la gestion de ces risques ?

La perception du risque est également re-contextualisée à un niveau plus sociétal. Pour les participants, les champs électromagnétiques ne sont qu'un indice parmi d'autres d'un phénomène plus global lié au développement technologique et affectant la qualité de l'environnement tout en apportant du confort à la population consommatrice. Il en résulte une production inévitable de nouveaux risques sur lesquels les citoyens n'ont aucune maîtrise. L'identification par les participants d'un tel phénomène échappant à tout contrôle de la part des citoyens renforce encore le caractère « caché » des activités à l'origine des champs électromagnétiques. Il est à noter également que le moteur de ce phénomène est, selon les participants, essentiellement économique.

(...) il y a une sensibilité écologique qui a évolué en 30 ans quand même, et de plus en plus on se rend compte qu'on est dans un système qui est en train de nous empoisonner. Et là, c'est le problème du risque (...) la technologie avance de plus en plus et les risques augmentent continuellement parce qu'on va toujours plus loin. Et c'est ça qui est effrayant, c'est de constater que si même on arrive à se couvrir contre un risque, on sait que demain il y aura un nouveau risque encore plus grand. Et ça n'arrête pas. Cela c'est un problème, vraiment, parce que comment maîtriser les risques alors que le système vous pousse continuellement à courir de plus en plus de risques ? C'est un gros problème aussi bien philosophique que politique ou économique. Oui parce que c'est l'économie qui pousse la charrette, les gens aiment consommer, le GSM est un bel exemple. À partir du moment où on invente quelque chose de neuf, qui est pratique, qui apporte un confort, les gens foncent dedans.

Les participants ont en règle générale le sentiment d'avoir un très faible pouvoir d'influence sur la situation, et ils font preuve d'un certain fatalisme quant à l'effet sur le long terme de leurs actions de résistance à un développement technico-économique qui leur paraît dramatiquement inéluctable.

(...) Moi je pense que désormais la porte est ouverte que ce n'est que le début d'une vague déferlante. Les opérateurs ont investi massivement là-dedans, ils sont sur du velours, les normes sont pour eux, légalement nous ne sommes nulle part. Et en plus ils peuvent dire « nous répondons à une demande du public » donc je pense que la porte est ouverte et que ça va être terrible. D'ailleurs les gens que j'ai pu consulter disent bien « d'abord il faudra un certain nombre de victimes, des procès, des scandales, et puis on recommence l'amiante, la dioxine, les pesticides... ».

2.2. Elaboration des connaissances relatives aux champs électromagnétiques

Les connaissances relatives aux champs électromagnétiques ont été développées par les participants selon différents modes opératoires. Premièrement, elles peuvent provenir du parcours professionnel/scolaire de certains participants qui jouent dans le groupe le rôle « d'incubateurs » de connaissances. Deuxièmement, certains ont mentionné leur participation à différentes conférences publiques ou débats au cours desquels ils ont pu être sensibilisés à la

problématique. Ces échanges se sont ensuite retrouvés au sein de l'association et ont particulièrement nourri les citoyens en termes de connaissances et d'informations. Enfin, les participants ont indiqué l'importance des médias comme la télévision, la radio, la presse et surtout l'Internet dans la constitution de leurs connaissances à propos de l'ensemble de la problématique relative aux champs électromagnétique.

D'une manière générale, on peut distinguer deux modes opératoires dans les mécanismes d'acquisition de connaissances relatives aux champs électromagnétiques. D'une part, on peut identifier un mode d'acquisition passif de connaissance au cours duquel les participants regardent par exemple une émission de télévision sur le sujet ou lisent un article dans un quotidien mais n'engagent pas d'autres initiatives qui leur permettraient d'aller plus loin en termes de connaissance de la problématique. D'autre part, on peut identifier un mode actif d'acquisition de connaissance qui se traduit notamment par une recherche poussée d'informations sur l'Internet, dans des revues spécialisées ou en consultant les notices d'incidence et autres documents officiels disponibles. Les lieux d'échanges comme les comités de quartier ou les associations sont des endroits privilégiés au cœur desquels les informations et les connaissances sont partagées, discutées et réappropriées par le groupe. L'expertise profane qui en découle fait partie de ces modes actifs d'acquisition de connaissance et permet aux citoyens qui en bénéficient de participer à des échanges dont ils auraient été exclus autrement.

La plupart des participants ont un regard assez critique sur les connaissances acquises et rassemblées par eux sur la problématique des champs électromagnétiques. À plusieurs reprises au cours des entretiens, ils ont en effet insisté sur le caractère controversé des connaissances scientifiques en la matière. Si l'origine de ces controverses scientifiques est liée, selon les participants, aux modes de financement de la recherche, il subsiste malgré tout une incertitude irréductible qui rend la prise de décision politique extrêmement difficile.

(...) Donc il y a véritablement un problème de santé publique, de plus en plus il y a des enquêtes qui montrent la nocivité, il y a même une américaine qui est parvenue à obtenir un dédommagement à cause d'un cancer du cerveau, or elle testait les appareils dans une usine de fabrication. C'est une première mondiale, elle est arrivée à prouver la relation de cause à effet. C'était exceptionnel parce qu'en général quand les hommes politiques s'adressent à des experts scientifiques vous avez toujours des pour et des contre. Ils sont toujours en bagarre. Il n'y a jamais moyen de savoir où est la vérité. Et les politiques sont devant des choix impossibles.

(...) Ce qu'il faut signaler effectivement, pourquoi il y a des scientifiques qui donnent des résultats tellement différents ? En fait tout dépend du type de financement, il est bien clair que lorsque le financement est fait par des opérateurs on arrive à des résultats pratiquement nuls. Quand le résultat est public, là on arrive à des résultats qui donnent des effets nocifs à peu près dans les 40 pourcents. Le problème est que l'on se réfugie derrière cette incertitude, il n'y a pas d'homogénéité, la communauté scientifique est divisée.

Aux yeux des participants, il n'existe pas de « lieu » où la controverse scientifique est réglée en toute indépendance. Même une institution internationale comme l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) n'est pas considérée par les participants comme digne de confiance en la matière puisqu'ils peuvent trouver eux-mêmes un nombre considérable d'études qu'ils qualifient de scientifiques et qui ne sont pas reprises ou mentionnées par l'OMS, qui recommande par ailleurs une norme que la plupart juge trop permissive au vu de l'incertitude scientifique qui subsiste.

L'OMS n'est pas une référence parce que si on va sur leur site on ne trouve que 3 études qui vont un peu dans le sens des thèses que nous défendons alors qu'on trouve maintenant très facilement des dizaines voire des centaines d'études sur le rayonnement électromagnétique, et j'en veux pour preuve qu'un travail remarquable qui a été réalisé par Monsieur (X) qui a traduit toute une série d'études qui étaient rédigées en anglais technique, ce qui n'était pas une tâche facile. Il a vraiment consacré 6 mois à ne faire que ça du matin au soir, et sur son site vous avez un résumé de 30 études qui expliquent vraiment bien les problèmes de santé...

Cette absence de lieu institutionnel où la controverse peut être résolue, ou à tout le moins où les connaissances scientifiques peuvent être réunies, inquiète les participants sur la qualité des décisions qui doivent être prises par les pouvoirs publics. Il s'agit selon eux d'un véritable manque dans les procédures de prise de décision puisque aucune institution publique ne semble capable de faire ce travail de collecte d'informations scientifiques.

Les participants aux *Focus groups* mettent également en évidence le caractère ardu de l'élaboration de connaissances car ils n'ont pas toujours la formation requise pour comprendre une telle problématique, qui nécessite un investissement important en temps, en énergie et en argent. Ils soulignent très souvent, le rôle indispensable du comité de quartier ou de l'association sans laquelle ils ne parviendraient pas à agir et/ou être entendu de la même manière.

Ça prend énormément de temps. Déjà comprendre l'information quand on est pas du tout intéressé à ça (...) ça demande de l'investissement, de la recherche, de l'échange d'informations, on est pas habitués à... Moi c'est la première fois de ma vie.

2.3. Evaluation du risque

La question de l'évaluation du risque dépend de l'expertise disponible en la matière et de l'état général des connaissances scientifiques. Cette évaluation ne peut être conduite par les citoyens-profanes eux-mêmes en raison de la nature des risques liés aux champs électromagnétiques que nous avons évoqués plus haut.

En outre, une évaluation du risque dépend fortement des comportements individuels tant en matière de prévention que d'utilisation d'un certain nombre d'appareils.

(...) il faut bien se rendre compte que l'évolution est telle qu'on ne sait pas faire marche arrière, donc il faut utiliser des GSM. Le tout est de se couvrir au maximum. Or il y a des règles d'utilisation très faciles, on en a relevé 13 sur un papier, ce sont des moyens très simples pour éviter de se laisser polluer. Moi j'ai un GSM, je ne le mets jamais à l'oreille, j'ai un haut-parleur dessus et puis voilà. Ne pas l'utiliser dans une voiture, etc. Encore une fois, c'est utile que les gens le sachent mais comment faire passer le message dans la population en général ? Les personnes sensibles au sujet vont peut-être les suivre parce qu'ils seront informés, mais les autres ? (...)

Les participants aux *Focus groups* ne sont jamais tout à fait contre les nouvelles technologies. En attendant plus de certitudes scientifiques, ils plaident en général pour une utilisation parcimonieuse des technologies à risque électromagnétique. Ils mettent également en avant plusieurs mesures qui rendraient à leurs yeux le risque plus acceptable, comme l'impérieuse nécessité de faire prévaloir la santé sur l'économie, ce qui ne leur semble pas être le cas de la part des acteurs politiques et des opérateurs.

(...) au niveau de nos responsables politiques, (...) ils ne tiendront pas compte de la santé ni de l'individu. Ils tiendront compte de l'économie, et sur base de l'économie tout est permis.

Ils plaident également pour une uniformisation de la norme de pollution électromagnétique acceptable afin de permettre aux consommateurs de sortir du flou juridique et informationnel et de tenter d'évaluer le risque sur une base qui serait commune. Ce message univoque des autorités serait de nature à renforcer la confiance des citoyens dans les capacités des pouvoirs publics à gérer ce type de situation caractérisée par une haute incertitude scientifique.

Que tout le monde prenne une décision une fois pour toutes d'une même voix et puis à ce moment là, la population aura plus tendance à faire confiance. Si différents pouvoirs entre eux se mettent tous d'accord sur une norme pour dire « voilà, ça c'est acceptable, ça n'est pas acceptable », il est évident que la population va comprendre l'information sans savoir réellement ce que c'est 20,6 ou 4,1 là les gens vont comprendre et vont dire « il y a des scientifiques qui sont indépendants et qui sont tous d'accords pour aller dans

une même direction, donc je peux faire confiance ». Voilà, c'est tout simplement ça, pour le moment c'est pas le cas, ça va dans tous les sens.

D'autres propositions intéressantes ont encore été avancées afin de pouvoir évaluer le risque électromagnétique conformément à leurs attentes. Parmi celles-ci, retenons celle visant à rendre obligatoire l'enquête de voisinage avant l'implantation d'une antenne (en d'autres termes, ne pas se limiter au simple affichage, procédé décrié plus haut) et à informer davantage de riverains dans le cadre de cette procédure d'enquête publique. Relevons encore celle justifiant la requête d'un permis d'environnement qui s'ajouterait au seul permis d'urbanisme nécessaire avant l'implantation d'une antenne.

Cependant, même si l'argument de la santé publique est le plus rassembleur - et participe à la défense d'une cause plus noble, certains participants insistent davantage sur les aspects de pollution visuelle que sur ceux de pollution électromagnétique.

D'autres ont tendance à considérer que le risque électromagnétique est acceptable dans la mesure où l'activité ou la technologie à son origine apporte quelque confort à ses utilisateurs.

Oui, donc plus personne ne peut s'en passer même sachant qu'il y a un danger potentiel. C'est aussi une question de confort, du point de vue pratique.

Ce qui ressort de façon transversale dans notre analyse, c'est le souhait qu'ont les participants de ne pas revivre les catastrophes vécues par le passé et pour lesquelles les autorités publiques ont réagi trop tard, causant alors des dommages dont l'ampleur était gigantesque. Nous avons déjà pris l'exemple de l'amiante, mais ceux de la vache folle, la dioxine et les pesticides sont également cités. Ils plaident par conséquent pour une démarche précautionneuse.

Il y a aussi un phénomène qui est assez fou. On a l'impression que les politiciens n'apprennent rien de l'histoire qui nous précède. Si vous regardez le problème de la dioxine, on a laissé faire puis on s'est rendu compte que c'était toxique, la vache folle pareil, ... Ils n'apprennent rien, on réagit après coup et là on est exactement dans le même phénomène. On ne sait pas si c'est nocif ou pas nocif, mais est-ce qu'on ne pourrait pas réagir préventivement plutôt que de constater les dégâts par après ? C'est à ça que sert l'histoire !

2.4. Identification des acteurs de la gestion du risque

Les opérateurs privés sont perçus par les participants comme des acteurs clefs de la problématique mais auxquels ils accordent très peu de crédit, les soupçonnant d'adopter des méthodes sournoises voire illégales afin d'implanter leur technologie.

Face à cet acteur, les participants décrivent des pouvoirs publics (au niveau local et régional) faibles dont les décisions ne sont pas suivies dans les faits par les opérateurs.

On avait (...) 3 antennes qui avaient été installées illégalement (par l'opérateur X) à une certaine de mètres, en sous-toiture de la clinique Y. Il y avait eu deux refus du collège et deux refus du Ministre de l'environnement (...), et malgré cela (l'opérateur) n'enlevait pas les antennes... Et la ville de Z, à un moment donné, oblige l'opérateur (...) à faire une demande, et on voit ainsi un jour apparaître une enquête publique (...).

Certains participants sont toutefois assez amers envers les pouvoirs publics. Certes, les élus qui montrent une véritable capacité d'écoute sont appréciés, mais dans l'analyse des intervenants, ils semblent ne constituer qu'une (petite) minorité parmi la masse d'acteurs politiques « incompetents », « inattentifs » faisant preuve de manœuvres « d'intimidation », « non respectueux » envers les citoyens, « non engagés », « malhonnêtes », « trop peu qualifiés » et « manquant de moyens ». Le tableau est donc sombre et un fossé d'incompréhension semble s'agrandir sans cesse entre les citoyens et les élus censés les représenter. L'un des groupes précise également que son action est incomprise par des pouvoirs publics.

Lorsque nous invoquons l'éventualité d'une amélioration de leurs rapports avec le monde politique et la méfiance qui en découle, force est de constater que les réactions sont teintées d'ironie et d'une certaine désillusion. Les participants acceptent cependant l'idée selon laquelle on ne peut demander aux élus politiques d'être compétents sur tout.

Par ailleurs, à plusieurs reprises dans nos entretiens de groupe, les participants dénigrent assez paradoxalement les jeux politiques mais avouent « jouer le jeu » des partis pour servir leurs propres intérêts.

Les médias sont des acteurs importants dans ce type de problématique dans la mesure où d'une part ils sont pour les participants des vecteurs importants d'information, et d'autre part c'est de leur compréhension que dépendra l'impact de la communication du risque.

C'est vrai qu'à une époque, quand j'avais un journaliste avant de lui expliquer je lui demandais qu'il savait ce que c'est un volt, un ampère, parce qu'il mélangeait tout et donc pour finir ça ne voulait plus rien dire. Parce qu'il ne comprenait pas lui-même. Mais ça c'est quand on va dans les domaines plus techniques... Le reportage, pour les journaux télévisés, ça prend une demi journée et ils diffusent deux minutes donc, entre ce qu'ils gardent et ce qu'ils coupent, ça peut vouloir dire tout et son contraire.

Les experts ou personnes qualifiées comme telles par les participants sont également des acteurs centraux dans la gestion de ce type de risques dans la mesure où ils mettent leur expertise au service des citoyens-profanes et deviennent ainsi en quelque sorte leurs yeux et leurs oreilles.

2.5. Communication relative au risque

La question de la communication des risques est sensible puisque la communication administrative relative à l'installation des antennes de mobilophonie n'est pas du tout considérée comme transparente par les participants (voir, ci-dessus, la question de la théorie du complot).

La communication des risques est d'autant plus difficile à réaliser qu'il subsiste de nombreuses controverses scientifiques sur la question. Dès lors, compte tenu de cette difficulté de trouver une information scientifique stabilisée, les participants se présentent comme des pourvoyeurs pertinents d'information sur la problématique.

(...) petit à petit, on a eu des personnes qui venaient à nos réunions, mais qui venaient parce qu'elles avaient un problème, parce qu'elles voulaient des informations, mais soit l'action réussissait soit elle ne réussissait pas et on ne les voyait plus. Et il est vrai que depuis quelques temps on a eu des nouveaux amis parce qu'on a fait une deuxième conférence de presse et avec ça on s'est découverts, on a rencontré des amis ici qui sont vraiment solides et qui continuent à agir, (...) et puis voilà à chaque fois qu'il y a une demande maintenant on est un peu contacté par les gens. (...)

La communication relative aux risques doit être particulièrement ciblée vers les jeunes qui représentent une catégorie fragile de la population dans leurs relations aux nouvelles technologies, qui est très souvent visée dans les campagnes publicitaires vantant les mérites des dernières innovations technologiques.

(...) Et il n'y a pas chez les jeunes un esprit critique, d'ailleurs à l'école on ne leur apprend pas ce que c'est, donc ils vont devoir inventer eux-mêmes les moyens d'en sortir.

Cette communication ne doit pas s'arrêter aux personnes électrosensibles car celles-ci se mobilisent rapidement. Par contre, l'ensemble de la population qui n'est pas sensible aux champs électromagnétiques doit être concerné en priorité par la communication sur les risques.

Les supports privilégiés par les participants sont multiples, mais la télévision est le média qu'ils préfèrent pour communiquer sur un risque et sensibiliser le grand public. Ils donnent l'exemple d'un reportage passé sur une chaîne nationale, et précisent dans certains cas qu'avoir été

diffusés sur une chaîne de télévision locale leur a donné plus de visibilité. La presse écrite, la radio, les toutes boîtes et les affichettes sont également cités, mais leur importance paraît moindre.

Un des groupes a clairement mis en évidence le rôle que les commerces de proximité peuvent jouer dans la communication du risque en constituant un lieu de passage où tous les habitants d'une même commune se retrouvent.

En ce qui me concerne personnellement, je tiens un petit commerce de proximité, une librairie, donc évidemment on parle beaucoup dans une librairie. (...) Moi c'est mon métier, c'est ma fonction, je suis un commerçant de proximité, de ce fait là je dois faire bouger les gens, je ne suis pas là uniquement pour vendre, je dois faire l'écho.

2.6. Mobilisation sociale et intégration

La problématique des champs électromagnétiques a donné l'occasion aux participants de nouer des liens étroits. Les échanges au sujet des questions relatives aux risques les concernent de près, puisqu'il s'agit en d'autres termes de la qualité de leur environnement et de leur cadre de vie.

L'action et la cohésion du groupe transforment également le quotidien de ses membres qui ont le sentiment d'avoir collectivement concrétisé quelque chose d'unique qu'il aurait été impossible de faire individuellement.

Si la question de départ est un moteur important de l'engagement citoyen, il convient de préciser que les participants ont également indiqué que la survie même de l'association devient un objectif en tant que tel pour ses membres, puisque c'est une structure indispensable à la concrétisation de leurs actions. La diversification des activités devient donc parfois un leitmotiv pour maintenir le groupe et conserver les liens étroits - mais aussi fragiles et éphémères si la problématique n'a plus un effet fédérateur - qui existent entre ses membres 23.

La mobilisation suscitée par l'installation d'antennes GSM s'est également, pour certains participants, cristallisée autour des principes de justice sociale. En effet, ils identifient un lien étroit entre les lieux d'implantation des antennes de mobilophonie et le contexte socio-économique, suggérant que les populations les moins favorisées étaient également les populations les plus exposées aux risques dans la mesure où la question des champs électromagnétiques était majoritairement ignorée, induisant de la sorte une très faible mobilisation sociale 24. En outre, la complexité scientifique qui l'entoure implique un déploiement considérable de moyens pour les individus qui souhaitent en débattre.

(...) nous étions dans le comité de quartier de la ville de X, moi en tant que secrétaire et Monsieur X en tant que conseiller, ce qui fait que les gens du comité qui savaient qu'on avait commencé à discuter, et qui habitent dans des buildings sociaux, ont commencé à nous poser des questions en nous faisant « vous savez, nous, on a une antenne aussi là », et puis c'est parti comme ça, une fois qu'on a mis le doigt dans l'engrenage...

Selon les participants, traverser ce genre d'expérience ensemble est riche et caractérise ce que nous appelons l'effet « auberge espagnole ». En effet, au sens premier du terme, une auberge espagnole désigne « un lieu, une situation où l'on ne trouve que ce qu'on a soi-même apporté ». Dans ces associations, chacun a apporté sa pierre à l'édifice et les relations sociales se sont renforcées. La cohésion du tout découle de ce que les entités individuelles apportent avec leur propre regard, leur formation, leurs qualités et leurs aptitudes particulières.

Une chose que je voudrais souligner est que par rapport à l'information qu'on a eu, on a eu beaucoup de contacts avec tout le monde, c'était très chouette, et fatigant en 10 jours et chacun en fonction de ses compétences apportait une pierre à l'édifice quant à l'information qu'on collectait. On avait des radio-ingénieurs, on avait un dessinateur qui nous faisait des courbes de niveau etc., et quand on mettait les compétences des uns et des autres ensemble ça se complétait bien donc je trouve que sur le plan intellectuel on

connaît tout le monde, chacun a sa vision et ça apporte vraiment une variété.

3. Discussion

Notre analyse transversale met en évidence la théorie du complot dont les acteurs sociaux interrogés se disent victimes. Les données collectées contiennent les germes de véritables questions de fond qui sous-tendent les expériences vécues par les acteurs mobilisés : quelle société voulons-nous ? Quel niveau de technologie est acceptable ? Jusqu'où économie et santé peuvent-elles coexister dans la société capitaliste occidentale ?

De nos entretiens, il semblerait émerger au sein de ces groupes une représentation un peu caricaturale d'une ligne de tension assez claire entre, d'une part, une alliance des acteurs politiques et « subpolitiques »²⁵ se livrant ensemble à une vaste entreprise de dissimulation dans le but de servir leurs propres intérêts et, d'autre part, des citoyens mobilisés autour d'une cause dont la défense dépasse les intérêts particuliers pour s'ancrer dans un schéma collectif et durable de l'organisation de la vie publique.

Toutefois, sans pour autant déclarer infondées les critiques de la prise de décision en situation d'incertitude scientifique, il convient de tempérer ce constat alarmiste. Tout d'abord, même si la grande majorité des citoyens participant aux *Focus groups* ont confié avoir perdu toute illusion quant à une amélioration de leurs rapports avec les mandataires publics, les participants ont reconnu que ces derniers font parfois preuve d'une capacité d'écoute non négligeable et d'un pragmatisme appréciable. Cela a été souligné, en situation de haute incertitude scientifique (comme c'est le cas pour les champs électromagnétiques), la prise de décision politique est extrêmement ardue et inhabituelle.

Ensuite, la majorité des arguments formulés au cours des *Focus groups* portaient principalement sur la santé publique, les citoyens déplorant même parfois devoir « déguiser » leurs revendications en termes urbanistiques afin d'espérer avoir un impact sur la prise de décision au niveau compétent de pouvoir. Cependant, à l'inverse, certains citoyens ont également invoqué directement (ou indirectement) des raisons de pollution visuelle comme constituant la base de leur mobilisation. Dans ce cas de figure, nous sommes plus proches du phénomène NIMBY²⁶ que de l'archétype du simple citoyen mobilisé pour défendre l'intérêt collectif.

Le risque électromagnétique semble indubitablement être un risque que l'on peut qualifier de « moderne »²⁷. En effet, le rayonnement électromagnétique est un phénomène global²⁸, la dimension temporelle de ses effets est très large, ses effets nocifs sont parfois présentés comme étant irréversibles, irréparables²⁹, et surtout, il est caractérisé par une invisibilité qui le rend accessible aux seuls experts scientifiques. L'électrosensibilité serait alors un « effet induit latent », ou en d'autres termes un effet pervers non visible immédiatement qui a accompagné le développement technologique à la base de ce « brouillard électromagnétique ».

La vulnérabilité inattendue de nos sociétés développées nous fait renouer avec le concept d'incertitude. Face aux champs électromagnétiques, le statut de la science est plus que jamais remis en question à l'heure où les experts traditionnels ne sont plus en mesure de nous faire parvenir des signaux de certitudes quant aux effets des applications technologiques qu'ils ont rendus possibles.

Toutefois, malgré le caractère global du risque électromagnétique, la fracture sociale réapparaît là où l'on constate que les milieux sociaux les plus favorisés produisent plus de risques³⁰, et ont aussi plus de moyens pour s'en prémunir³¹. Les détenteurs de connaissances particulières et de moyens financiers importants sont donc mieux armés contre les nouveaux risques. Alors que Beck estimait que la « société du risque » serait caractérisée par une distribution démocratique des externalités négatives, les risques étant démocratiquement distribués, on peut facilement observer que les groupes qui disposent de ressources (économiques ou autres) peuvent plus facilement se prémunir contre ces conséquences. La distribution des risques se superpose aux inégalités économiques, loin d'en atténuer l'importance³².

Nos *Focus groups* le montrent bien lorsque les intervenants parlent d'injustice sociale pour mettre en évidence le fait que les demandes d'implantation d'antennes GSM ont beaucoup plus souvent lieu dans des quartiers socialement défavorisés, où les opérateurs rencontrent moins de résistance de la part des riverains souvent moins informés, et moins facilement mobilisables. De manière générale, depuis la Seconde Guerre mondiale, on a pu constater, en Occident, l'émergence d'un ensemble de valeurs post matérialistes, particulièrement chez les individus dont les besoins matériels de subsistance et de sécurité sont largement satisfaits ³³. Cette catégorie sociale réflexive - et restreinte - à laquelle appartiennent les participants à nos groupes de discussion peut par conséquent s'appuyer plus facilement sur des besoins non matériels pour tenter d'influencer la construction de nouvelles valeurs politiques. Plus fondamentalement, ce que fournit l'émergence de valeurs post matérialistes, ce sont les ressources pour permettre à l'homme de la rue de faire face à la mise en question de l'autorité scientifique ³⁴.

Pressés par l'expérience de la gestion publique contestable des crises du passé (amiante, Tchernobyl, dioxine, vache folle, sang contaminé, pesticides), les citoyens « multiappartenants » ³⁵ mobilisent leurs propres connaissances et court-circuitent les canaux traditionnels pour faire entendre leur voix par le biais de nouveaux mouvements sociaux, comme par exemple les comités de quartier. Nous tenons à répéter l'effet mobilisateur du risque, qui d'un côté provoque des confrontations et des mises à l'épreuve des autorités publiques, et d'un autre crée ou renforce le lien social, donnant aux individus mobilisés un sentiment d'appartenance à un groupe grâce auquel ils peuvent agir sur un tout qui les contient et les dépasse. La cohésion du groupe est parfois très forte, mais les liens sociaux n'en restent pas moins fragiles et éphémères pour la plupart, qui se forment et se déforment au gré de la virulence des polémiques et de la satisfaction des besoins/attentes des membres du groupe.

À mesure que l'expertise profane des citoyens s'affûte, leur quête de certitudes ne peut être rencontrée et le niveau d'incertitude scientifique fait surface dans la société. Toutefois, cela n'a pas pour effet chez les participants de susciter la négation d'une évolution technologique dont ils sont les premiers citoyens consommateurs à profiter. Aucun ne souhaite être qualifié de « technophobe » et presque tous confient ne plus pouvoir se passer de l'Internet et posséder un téléphone portable, dont ils recommandent simplement l'utilisation parcimonieuse. Leur discours est souvent scientifiquement argumenté, comme pour ne pas fragiliser une position qu'ils savent précaire par rapport à d'autres institutions pesant lourd dans la balance de la prise de décision politique.

Bien plus encore, ils se livrent à un véritable plaidoyer pour une refonte des modes d'organisation politiques traditionnels, qui prendrait en considération l'avis de tous les acteurs concernés par l'impact qu'une technologie introduite, modifiée ou étendue aurait sur la société dans son ensemble. Une démarche de précaution de la part des pouvoirs publics est largement souhaitée par les participants, et le désir de ne pas laisser l'économie prévaloir sur la santé publique constitue une priorité absolue.

Selon eux, cette démarche de précaution doit plus que jamais s'accompagner de la volonté et des actions politiques qui s'imposent pour ne pas transformer un outil stratégique (le principe de précaution) en un simple argument démagogique. Il faut se référer à la décision du gouvernement fédéral belge de normaliser la situation pour les émissions d'ondes électromagnétique (10 MHz et 10 GHz) : le gouvernement a décidé d'une norme unique et d'un contrôle systématique qui aurait été confié à l'Institut Belge des Postes et des Télécommunications (IBPT). Les autorités se basaient pour leur choix sur les recommandations de l'OMS, de l'Union européenne, mais aussi sur l'avis du Conseil Supérieur de la Santé. Le gouvernement a déclaré suivre une démarche de précaution, avec une norme trois fois plus stricte que celle émise par l'OMS, mais sans tenir compte de l'avis des conseils consultatifs ni organiser de débat public. Les autorités espéraient, en fixant une norme fédérale, rassurer les inquiétudes des citoyens et éteindre les mouvements de protestation. Or la pratique démontre que ce fut loin d'être le cas. Ces normes, aussi strictes qu'elles puissent être, n'avaient pas été adoptées en ouvrant un espace de discussion dans lequel les acteurs sociaux auraient pu faire valoir leurs opinions et surtout confronter leurs argumentations à celles défendues par les autres acteurs de la problématique. Cette stratégie a fortement contribué à la construction d'un

sentiment d'incompréhension suscitant et renforçant les mobilisations existantes 36.

Au travers des *Focus groups*, les citoyens se sont de nombreuses fois exprimés sur le gouffre immense qui semble désormais exister entre eux et leurs représentants politiques. Particulièrement en cas de haute incertitude scientifique, le paradigme de la démocratie représentative traditionnelle semble vaciller sur des bases devenues de plus en plus friables.

Autour de l'émergence du risque électromagnétique, les participants appellent à un nouveau mode de gestion de l'incertitude. Dans cette configuration, la construction de l'acceptabilité sociale des choix technologiques passe également par l'organisation d'un dialogue entre tous les acteurs concernés (mondes politique et scientifique, partenaires socio-économiques, société civile). Ce dialogue porte notamment sur l'application du principe de précaution, non pas comme référentiel d'action substantif, définissant le contenu de la décision, mais comme ensemble de règles procédurales structurant le processus décisionnel de manière qu'il puisse être qualifié de « précautionneux » par l'ensemble des *stakeholders* 37.

Le principe de précaution, en tant que principe d'action - et non d'abstention - politique, donne par conséquent aux décideurs publics la possibilité de mettre en lumière les décisions politiques prises en-dehors de l'enceinte parlementaire. Ils peuvent se réapproprier une partie du pouvoir politique primaire de décision dans certains champs de compétences, ou à tout le moins bloquer le pouvoir que d'autres, certaines élites technico-économiques par exemple, détenaient impunément (voire anti-démocratiquement). Le principe de précaution permet d'imaginer une réduction de la marge de manoeuvre de certaines entités, économiques par exemple, alors que d'autres bénéficient toujours de la même latitude de mouvement.

Mais nous pouvons nous interroger sur les effets réels de l'application du principe de précaution. Pour ce qui est des champs électromagnétiques, c'est l'opportunité pour le monde politique de récupérer, temporairement au moins, une partie du pouvoir primaire de décision qui lui avait échappé, en invoquant des raisons légitimes de santé publique. C'est faire le choix éthique de faire prévaloir la santé sur l'économie, c'est aussi (surtout ?) faire le choix rationnel de satisfaire un électorat documenté, mobilisé, inquiet et de plus en plus flottant. Mais dans ce cas-ci encore, le principe de précaution constituera un appel à plus d'expertise, attendant du monde scientifique les signaux de certitudes suffisants qui permettront aux élus de lever la barrière qui contenait tant bien que mal une spirale technologique prometteuse de nouveaux marchés économiques 38.

Le principe de précaution constitue en quelque sorte une opportunité d'expansion du pouvoir de la sphère politique, appelée à agir dans un domaine qui ne relevait pas de ses compétences propres auparavant 39. Mais l'incertitude de la situation présente également une opportunité pour certaines entités économiques qui peuvent profiter de la crise pour développer de nouveaux marchés, comme celui (en plein essor) des biorupteurs ou celui des experts qui mesurent à domicile le niveau de radiation.

Nous l'avons constaté tout au long de notre recherche, la perception du risque électromagnétique représente également une formidable opportunité de mobilisation de la sphère publique. L'émergence de nouveaux mouvements sociaux est plus que jamais une réalité en situation de haute incertitude scientifique. En quête de certitude, les citoyens font la démarche prospective de s'informer et de mobiliser une expertise profane, élaborée sur base de données scientifiques existantes, qu'il serait judicieux de ne plus exclure davantage des processus décisionnels. Malgré les coûts que cette mobilisation suppose, les groupes de citoyens que nous avons rencontrés ont décidé de remettre en question un domaine de l'action publique qui semblait stable et équilibré 40. Face au risque électromagnétique, ces lanceurs d'alerte potentiels ont un rôle important à jouer. Certes, des améliorations possibles ont été esquissées : les spécificités du contexte décisionnel belge doivent être rationalisées, une autorité administrative compétente doit s'affirmer, la communication du risque électromagnétique doit être plus transparente et le principe de précaution doit être appliqué si nécessaire.

Les discussions relatives aux nouvelles technologies n'en sont qu'à leurs balbutiements. Les champs électromagnétiques font partie d'un complexe de risques « modernes » susceptibles d'alimenter le débat public : les nanotechnologies, les sciences du cerveau, le transhumanisme

ou les technologies convergentes (NBIC 41) ne sont que quelques exemples. À nos yeux, la sagesse des participants doit être imitée : il ne s'agit guère d'arrêter une évolution technologique dont certaines retombées sont tout à fait positives pour l'ensemble de la collectivité, il s'agit plutôt de prendre les mesures qui s'imposent pour faire les bons choix technologiques, et limiter les effets pervers qui les accompagnent. Les élus politiques ne disposent évidemment pas toujours des compétences techniques requises pour analyser un contexte décisionnel marqué par son incroyable complexité scientifique. Identifier et mesurer l'impact d'une nouvelle technologie nécessitent la convocation de savoirs spécialisés pertinents. Ceux-ci reflètent l'état des connaissances scientifiques du moment quant aux relations de causalité. Dans un contexte de grande incertitude scientifique, ces liens de causalité sont non seulement peu ou mal connus des citoyens mais également des pouvoirs publics et de la communauté scientifique. Le mythe du « dormez tranquilles bonnes gens, tout va bien » doit donc pouvoir être mis sous tension et questionné par des groupes qui *a priori* ne disposent pas des savoirs pertinents pour le faire. Par conséquent, les pouvoirs publics ne doivent pas se perdre dans la vaine quête d'une expertise indépendante, mais doivent au contraire penser des mécanismes institutionnels innovants qui mettent en perspective le développement technologique. Les exemples ne manquent pas, même en Belgique : la Flandre a fait en 2000 le choix politique judicieux de se doter d'un office parlementaire d'évaluation des choix technologiques, l'Instituut Samenleving & Technologie (IST) 42, qui a pour mission d'éclairer les parlementaires sur des questions technologiques analogues aux champs électromagnétiques et aussi de susciter un débat public nourri concernant les nouvelles technologies. Une double mission qui semble sans cesse être de mieux en mieux remplie par l'office et rencontrer les attentes de ses premiers destinataires.

À l'heure où la participation publique n'est plus une curiosité venue du nord de l'Europe, mais un ensemble d'outils à notre disposition pour affronter les défis du XXI^e siècle, il nous paraît indispensable de poursuivre dans cette voie afin de moderniser les rouages de la démocratie représentative traditionnelle et, partant, de renouer les liens distendus entre représentants et représentés.

Février 2010

Bibliographie

Anzieu Didier et Martin Jean-Yves (1997), *La dynamique des groupes restreints*, Presses Universitaires de France, 11^{ème} édition corrigée, Paris.

Ascher François (2000), *La société hypermoderne*, Editions de l'Aube, La Tour d'Aigues.

Barbour Rosaline et Kitzinger Jenny (Eds.) (1999), *Developing Focus group Research*, Sage Publications, Londres.

Barbour Rosaline (2008), *Doing Focus groups*, Sage Publications, Londres.

Beck Ulrich (2001), *La société du risque*, Aubier, Paris.

Brunet Sébastien (2001), *Les biotechnologies modernes à la rencontre des interactions entre risque et société. Vers une société de l'humilité ?*, thèse de doctorat, Université de Liège.

Brunet Sébastien (2002), « Les Aliments Génétiquement Modifiés à la lumière de groupes de discussion », in Brunet S. et al. (Eds.), *L'expertise en questions*, P.I.E.- Peter Lang, Bruxelles, pp.205-232.

Brunet Sébastien, Delvenne Pierre et Joris Geoffrey (2007), « Le principe de précaution : un outil stratégique de transformation (sub)politique », *Revue Suisse de Sociologie*, 3, pp. 261-278.

Cartwright Dorwin (1968), « The nature of group cohesiveness », in Cartwright D. et Zander A. (Eds.), *Group Dynamics*, Harper and Row, New York.

Chateauraynaud Francis et Torny Didier (1999), *Les sombres précurseurs*, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris.

Fallon Catherine, Joris Geoffrey et Zwetkoff Catherine (2010), « Agir collectivement aujourd'hui et demain : la société du risque comme vecteur de changement », in Delwit P. et Jacquemain M. (Eds.), *Actualité des engagements et engagement d'actualité*, Academia Bruylant, Bruxelles.

Frey H. J. et Fontana A. (1993), « The Group Interview in Social Research », in Morgan D. (Ed.), *Successful Focus groups*, Sage Publications, Londres.

Gamson William (1992), *Talking Politics*, Cambridge University Press, Cambridge.

Goldman Alfred (1962), « The group depth interview », *Journal of marketing*, 26, pp. 61-68.

Inglehart Ronald (1977), *The Silent Revolution*, Princeton University Press, Princeton.

Jacquemain Marc (2002), *La raison névrotique*, Labor, Bruxelles.

Jacquemain Marc et Jamin Jérôme (2007), *L'histoire que nous faisons. Contre les théories de la manipulation*, Labor, Loverval.

Krueger Richard (1994), *Focus groups. A Practical Guide for Applied Research*, Sage Publications, Londres.

Lacasse François (1995), *Mythes, savoirs et décisions politiques*, Presses Universitaires de France, Paris.

Latour Bruno (1989), *La Science en action*, La Découverte, Paris.

Latour Bruno (2000), « Prenons garde au principe de précaution », *Le Monde*, 3 janvier.

Lejeune Christophe (2008), « Au fil de l'interprétation. L'apport des registres aux logiciels d'analyse qualitative », *Revue suisse de sociologie*, 34 (3), pp. 593-603.

Marris Claire, Wynne Brian, Simmons Peter et Weldon Sue (2001), « Public Perceptions of Agricultural Biotechnologies in Europe », Final Report of the PABE research project, Commission of European Communities, FAIR CT98-3844 (DG12-SSMI).

McAdam Doug, McCarthy John et Zald Mayer (1996), *Comparative perspective on social movements. Political opportunities, mobilizing structures, and cultural framings*, Cambridge University Press, Cambridge.

Merton Robert et Kendall Patricia (1946), « The focussed interview », *American Journal of Sociology*, 51, pp. 541-557.

Merton Robert, Fiske Marjorie et Kendall Patricia (1990), *The Focussed Interview*, The Free Press, New York.

Merton Robert (1973), *The Sociology of Science : theoretical and empirical investigations*, University of Chicago Press, Chicago.

Morgan David (Ed.) (1993), *Successful Focus groups*, Sage Publications, Londres.

Morgan David (1997), *Focus groups as qualitative research*, Sage Publications, Londres.

Morgan David et Krueger Richard (1998), *Focus group Kit*, Sage Publications, Londres.

Mythen Gabe (2005), « From 'Goods' to 'Bads'? Revisiting the Political Economy of Risk », *Sociological Research Online*, 10, <<http://www.socresonline.org.uk/10/3/mythen.html>>.

Roethlisberger F. J. et Dickson W. J. (1964), *Management and the worker*, Harvard University Press, Cambridge.

Stewart David et Shamdasani Prem (1990), *Focus groups. Theory and practice*, Applied Social

Research Methods Series, vol. 20, Sage Publications, Londres.

Van Campenhoutd Luc, Chaumont Jean-Michel et Franssen Abraham (2005), *La méthode d'analyse en groupe. Applications aux phénomènes sociaux*, Dunod, Paris.

Wilkinson Sue (2004), « Using *Focus groups* », in Silverman, D. (Ed.), *Qualitative Research: Theory, Method and Practice*, Sage Publications, Londres, pp. 177-199.

Wooley Frances (1998), « Social Cohesion and voluntary activity: making connections », Conference on the state of living standards and the quality of life in Canada. Ottawa, Center for the study of living standards, 30-31 octobre.

Notes de base de page numériques:

1 Krueger R. A. (1994), pp. 10-11.

2 On peut ici faire référence au travail de W. Gamson (1992) utilisant ce genre de « *Focus group naturel* ».

3 Morgan D. L. (1997), p. 6.

4 Frey J. et Fontana A. (1993), p. 20.

5 Goldman E. (1962).

6 Comme c'est le cas lors d'une interview individuelle par exemple.

7 Stewart D. W. et Shamdasani P. N. (1990), p. 10.

8 Toutefois, il est impossible de faire l'économie d'une référence à l'ensemble considérable de manuels existants, en particulier dans la littérature anglo-saxonne. Voir par exemple Barbour R. S. et Kitzinger J. (Eds.) (1999) ; Barbour R. S. (2008) ; Morgan D. L. (Ed.) (1997) ; Morgan D. L. et Krueger R. A. (1998) ; Wilkinson S. (2004).

9 Voir Goldman E. (1962), p. 65.

10 Krueger R. (1994), p. 14.

11 Anzieu D. et Martin J.-Y. (1997), p. 161.

12 Anzieu D. et Martin J.-Y. (1997), p. 170.

13 Anzieu D. et Martin J.-Y. (1997), p. 171.

14 GSM est l'acronyme de Global System for Mobile Communications. En Belgique, ce terme est employé pour désigner un téléphone mobile.

15 McAdam D., McCarthy J. et Zald Mayer (1996).

16 En particulier, la technique des *Focus groups* ne doit pas être confondue avec les récents développements sur la méthode d'analyse en groupe, voir Van Campenhoutd L., Chaumont J.-M. et Franssen A. (2005).

17 Voyez le site Internet de Cassandre, <http://cassandre-qda.sourceforge.net/>

18 Lejeune C. (2008).

19 Jacquemain M. et Jamin J. (2007).

20 L'UMTS est la technologie qui fait référence aux téléphones portables de troisième génération, qui donnent à l'utilisateur la possibilité de regarder la télévision sur l'écran de son téléphone portable.

21 Latour B. (1989).

22 Chateauraynaud F. et Torny D. (1999).

23 Wooley F. (1998).

24 Il serait intéressant d'explorer le lien éventuel entre la capacité réflexive des citoyens et leur situation socio-professionnelle, au regard de la localisation géographique des antennes GSM. Notre impression était souvent que les citoyens intéressés par la problématique et disposant des ressources nécessaires pour faire entendre leur voix et se créer de véritables opportunités d'actions appartiennent pour la plupart à un milieu social favorisé et ont souvent un niveau d'études élevé. Plus encore, l'argument selon lequel les opérateurs cibleraient beaucoup plus souvent les logements sociaux pour l'implantation de nouvelles antennes est revenu de nombreuses fois au cours de nos *Focus groups*. Il semblerait que les milieux sociaux plus défavorisés obtiendraient la préférence des opérateurs privés, qui rencontreraient largement moins de résistance de leur part que dans les « beaux quartiers ».

25 Beck U. (2001).

26 « Not In My Back Yard » ou « pas dans mon jardin », acronyme parfois péjoratif qui désigne un phénomène qui s'observe quand des individus sont d'accord d'accepter un certain niveau de nuisances, si toutefois ces nuisances ne sont pas « dans leur propre jardin ». Ils se mobilisent par conséquent uniquement pour défendre leur environnement local et non l'intérêt général.

27 Beck U. (2001).

28 Il touche tout le monde et ne s'arrête pas aux frontières nationales.

29 Le paradigme de l'assurance devient insuffisant pour réparer les dégâts causés.

30 Les premiers consommateurs des technologies comme l'UMTS, pour laquelle il est nécessaire d'augmenter sensiblement la puissance d'émission des antennes GSM, seront vraisemblablement ceux qui, depuis leur position sociale favorisée, pourront passer les premiers à l'étape suivante du développement technologique, et répondre au besoin créé pour eux dans des laboratoires subpolitiques.

31 D'une part ces citoyens socialement favorisés ont accès à l'information (forcément coûteuse) qu'ils obtiennent sur l'Internet, à la télévision, dans la presse écrite ou des revues spécialisées. D'autre part, ils sont ceux qui pourront les premiers céder à l'inélasticité des prix pour protéger leur espace vital des rayons électromagnétiques.

32 Mythen G. (2005).

33 Inglehart R. (1977).

34 Jacquemain M. (2002).

35 Ascher F. (2000).

36 Fallon C., Joris G. et Zwetkoff C. (2008).

37 Brunet S., Delvenne P. et Joris G. (2007).

38 C'est la raison pour laquelle nous considérons que, lorsque le principe de précaution ne suscite pas un gel complet des activités (y compris scientifiques) et représente un appel à plus d'expertise, il a pour effet de renforcer le positivisme et présente à nouveau les scientifiques comme les uniques acteurs dont on attend impatiemment qu'ils soient en mesure de nous dévoiler la Vérité.

39 Latour B. (2000).

40 Lacasse F. (1995).

41 Technologies basées sur la convergence de différents secteurs des « nano », « bio », « info » et « cogno » sciences, et dont l'interaction a pour effet de démultiplier les possibilités (et les dérives) technologiques, posant notamment les questions délicates de la frontière de l'être humain, de la nature et de la vie. Voyez à ce sujet le rapport du Scientific and Technology Options Assessment (STOA), l'office d'évaluation technologique du Parlement européen, [http://europarl.europa.eu/stoa/publications/studies/stoa183_en.pdf], consulté pour la dernière fois le 19 janvier 2010.

42 Site officiel de l'office flamand d'évaluation des choix technologiques, [<http://www.samenlevingentechnologie.be/ists/index.html>].

Pour citer cet article

Sébastien Brunet et Pierre Delvenne. «Cahier n°17 - Politique et expertise d'usage en situation de haute incertitude scientifique : application de la méthodologie des *Focus groups* au risque électromagnétique». *Cahiers de Sciences politiques de l'ULg*, <http://popups.ulg.ac.be/csp/document.php?id=472>

Quelques mots à propos de : Sébastien BRUNET

affiliation : Université de Liège

fonction : Professeur

Quelques mots à propos de : Pierre DELVENNE

affiliation : Université de Liège

fonction : Aspirant du Fonds de la Recherche Scientifique-FNRS

Cette revue fait partie du portail PoPuPS du Réseau des Bibliothèques de l'Université de Liège

(URL : <http://popups.ulg.ac.be/>)

